



Sauvegarder son bien immobilier d'une créance

Par mentos, le 26/02/2010 à 18:19

Bonjour,

J'ai acheté une maison en février 2007, crédit total sur 25 ans. A ce jour, je viens d'être condamné par le tribunal, à payer une créance de 15 000 € et j'ai peur qu'il me saisisse la maison pour payer cette dette. Comment faire ?